

**Position adoptée lors de l'Assemblée des délégués  
du PLR.Les Libéraux-Radicaux du 24 août 2013**

# Politique de défense

## Une armée crédible, performante et adaptée aux menaces modernes

La sécurité fait partie des conditions de base pour garantir la liberté et la prospérité des individus. Un État ne peut exister sans sécurité. La garantie de la sécurité est et reste une tâche clé de l'État. Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* s'engage pour une armée de milice forte, qui assume sa tâche constitutionnelle et qui renforce la cohésion nationale et l'intégration sociale et culturelle. C'est la raison pour laquelle elle a besoin de missions claires, accompagnées de moyens financiers suffisants pour une mise en œuvre efficace.

Les menaces sont devenues plus complexes, les dangers ne sont plus les mêmes : Le terrorisme ou les cybers attaques font aujourd'hui partie du catalogue. Même si la Suisse est entourée de pays amis, elle doit aussi bien se protéger contre de tels risques, que contre de possibles attaques terrestres ou aériennes. Ne nous laissons pas bercer par une sécurité trompeuse : il faut une stratégie militaire et une mise en œuvre claire. Sans aucun « si » ou « mais » ! Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* soutient une armée crédible et performante – par amour de la Suisse.

### 1. Situation Initiale

Les dernières décennies de paix en Europe donnent un sentiment trompeur de sécurité. C'est la raison pour laquelle, les opposants à l'armée et notamment la gauche revendiquent haut et fort l'abolition de l'armée – notamment dans leurs programmes de partis. En commettant des erreurs avec des projets coûteux ainsi qu'en agissant maladroitement dans le domaine du développement de l'armée, le DDPS offre continuellement de nouveaux arguments aux opposants.

La conséquence directe est une augmentation des dépenses militaires, au niveau mondiale, de plus de 50 % pendant la dernière décennie. Un potentiel conflit militaire en Europe, où la Suisse pourrait également être concernée, est de l'ordre du possible.

La paix est trompeuse. Le monde est dynamique, les conflits se multiplient et les risques militaires deviennent de plus en plus complexes. Entre les Etats, le droit international public a tendance à être remplacé de plus en plus par l'anarchie et le droit du plus fort. Qui sait ? Dans dix ans, Les attaques économiques et d'espionnage pourraient avoir une composante militaire. Aujourd'hui déjà, des attaques par Internet – des cybers attaques – et des actes terroristes menacent nos infrastructures de transport et d'énergie. Ces attaques peuvent toucher notre pays au même titre qu'une attaque traditionnelle, même si celle-ci s'avère moins probable actuellement. Pour toutes ces raisons, il est dangereux de croire qu'avec des compagnies de vélos et une armée de masse, les menaces actuelles pourront être repoussées.

Le Conseil fédéral et la majorité du parlement sont en désaccord sur les questions touchant à l'armée. Des décisions importantes concernant le développement de l'armée sont encore à prendre, comme par exemple, l'abrogation du service militaire obligatoire, l'acquisition des nouveaux avions de combat, le programme de consolidation et de réexamen des tâches, etc.

Pour le PLR, il est clair : l'armée ne peut remplir sa mission principale – la défense nationale – que si l'analyse des menaces, la stratégie, le profil de prestations (effectif, service de garde) et l'équipement sont régulièrement adaptés dans le cadre du Réseau national de sécurité (RNS).

## 2. Buts du PLR

La garantie de la sécurité et de la liberté du pays fait partie des tâches clés de notre État fédéral. Pour le *PLR.Les Libéraux-Radicaux*, l'armée reste un instrument important et indispensable de la politique de défense de la Suisse pour le futur. L'armée forme la seule ligne de défense du pays. Elle doit pouvoir être utilisée de manière multifonctionnelle. Il doit y avoir un équilibre entre les prestations exigées, et les ressources en personnel et financières mise à disposition. Les besoins de sécurité de la Suisse, un pays militairement neutre, ne sont pas forcément compris du point de vue européen.

*L'Article 58 alinéa 2 de la Constitution fédérale est la base de toutes réflexions :*

„L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix ; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception. La loi peut prévoir d'autres tâches. “

Les trois missions confiées à l'armée, la défense, l'appui aux autorités civiles et la promotion de la paix sur le plan international sont évidemment des composantes d'une notion de défense moderne et étendue. L'évaluation de ces trois tâches doit être effectuée périodiquement. Ces missions doivent pouvoir être adaptées aux menaces actuelles et plus probables.

Les menaces d'une attaque de groupements non-étatiques avec un rapport de force asymétrique, des structures diffuses et des méthodes non conventionnelles de combats sont plus probables qu'une attaque conventionnelle avec un opposant clairement identifiable. Les changements dans l'analyse de la menace et les moyens d'engagement doivent être constamment pris en comptes. La gestion des risques doit principalement s'orienter vers les plus dangereux, mais couvrir en premier lieu les plus probables. Enfin, elle doit accepter les risques subsistants.

## 3. Menaces potentielles

Ce chapitre ne traite que des menaces potentielles qui seraient susceptibles de mener à une intervention de l'armée (ou d'une partie de celle-ci). Comme ces menaces évoluent constamment, un tel catalogue ne peut toutefois jamais être exhaustif.

### **Crises régionales et déstabilisation**

Les conflits et tensions dans les régions périphériques de l'Europe augmentent et restent un défi majeur pour la Suisse. La pression migratoire aux frontières extérieures de l'Union européenne s'est accentuée au cours des dernières années. Il est envisageable que la crise économique et politique de l'Europe mette en danger la stabilité de l'Europe.

### **Terrorisme international, chantage**

Le terrorisme international menace la liberté et la sécurité des États démocratiques. La Suisse en tant que pays industrialisé occidental doit prendre en compte le terrorisme dans son calcul des dangers. Elle court le risque d'être utilisée abusivement comme espace de base arrière, de préparation et de soutien par le terrorisme international et n'est pas à l'abri d'un attentat.

### **Diffusion d'armes de destructions massives (Prolifération)**

La prolifération d'armes de destruction massive et de leurs systèmes vecteurs à longue portée provoque une menace potentielle pour la Suisse qui fait partie de la communauté des États occidentaux.

### **Sécurité de ressources**

Un approvisionnement sûr, durable et compétitif d'eau et d'énergie est d'une importance stratégique capitale pour la Suisse. L'accès à suffisamment d'eau et d'énergie devient de plus en plus important. La Suisse pourrait subir des pressions de la part de terroristes menaçant, par exemple, de détruire des sites d'approvisionnement d'énergie. Les nombreux sites sensibles sont autant de cibles potentielles et un défi majeur à relever.

### **Le danger de cybers attaques sur les administrations et l'économie**

L'économie et surtout les entreprises d'armement, mais également les institutions étatiques et les administrations sont, de manière croissante, victimes d'espionnages et d'attaques contre leurs systèmes informatiques. L'entreprise d'armement RUAG, General Dynamics/Mowag et le département des affaires étrangères (DFAE) ont déjà été la cible de telles attaques.

### **Dangers existentiels**

La migration et la mobilité encouragent la diffusion d'épidémies qui à leur tour peuvent provoquer un danger sérieux pour la stabilité, la croissance et la paix. Des catastrophes naturelles et technologiques présentent également un potentiel de danger similaire. Celles-ci peuvent rapidement dépasser les capacités du service civil en Suisse.

## **4. Mesures et exigences pour le développement de l'armée**

### **4.1 Obligation de servir/Milice**

#### **Exigence 1 : L'obligation de servir doit être maintenue, afin d'assurer des ressources humaines suffisantes à l'armée.**

L'obligation de servir est fortement ancrée dans les institutions politiques helvétiques. Le système politique suisse entier se base sur le fait que les droits soient rattachés à des devoirs. C'est également vrai pour l'armée. Tout comme d'autres droits et devoirs, le service militaire permet à chaque citoyen de s'engager pour le bien commun. Ce lien entre la société civile et ses institutions politiques est une des caractéristiques marquantes de la Suisse, non seulement par le passé, mais surtout pour le futur.

La sécurité ne peut pas être déléguée. Elle représente une activité centrale de l'État et ne peut dès lors pas être cédée à une armée volontaire ou professionnelle. Ceci irait à l'encontre de notre conception de l'État. Avec une armée de volontaires ou de professionnels, les « mauvaises » personnes s'enrôleraient (danger des « Rambos ») et la mixité de la population ferait défaut. De plus, la situation économique influence le succès du recrutement. Ceci compromettrait à moyen terme la sécurité du pays et de la population. L'effectif de l'armée dépendrait du nombre de citoyens qui se porteraient volontaires. L'armée ne pourrait dès lors plus garantir les prestations exigées, que ce soit dans le domaine de la défense ou dans le cadre d'appui des autorités civiles lors de catastrophes.

**Exigence 2 : L'armée suisse est fondamentalement une armée de milice ; les catégories actuelles (miliciens, militaires en services long et militaires de carrière) doivent être maintenues. Le PLR exige d'examiner de nouveaux modèles de services militaires dans le cadre du service obligatoire qui prennent mieux en considération le changement des conditions cadres dans la formation, l'économie et la société.**

Ces catégories ne sont pas en concurrence l'une avec l'autre. Au contraire, elles doivent se compléter mutuellement.

Dans la mesure du possible, le monopole du pouvoir militaire au sein de l'État doit être soutenu par un maximum de citoyens avec des responsabilités en tant que soldats et officiers. Seule une armée de milice peut se servir des capacités de ses membres de la vie civile. Elle renforce l'essentielle mixité sociale et régionale, assure le lien fort entre l'armée et la société civile et garantit le contrôle démocratique sur l'armée.

L'armée suisse doit rester une armée de milice avec des soldats civils. Lors de la sélection des cadres, il convient également de tenir compte du fait qu'une large partie de la population soit représentée. Une armée de milice, composée d'un noyau d'officiers et de sous-officiers professionnels et d'une partie de miliciens ayant la possibilité de faire un service long, reste la meilleure solution pour la Suisse. La tradition, l'utilisation des connaissances et des compétences civiles, la mixité sociale et régionale ainsi que l'étroite relation avec la société et les réalités financières sont autant d'éléments qui plaident en faveur de ce système.

La combinaison entre l'obligation de servir et le système de milice représente le meilleur modèle d'armée pour la Suisse. C'est aussi le plus efficace. Selon la menace, le nombre de troupes nécessaires peut être rapidement mobilisé sans devoir nécessairement disposer de ces troupes de manière permanente.

## 4.2 Financement stable et suffisant de l'armée

**Exigence 3 : Pour le financement de l'armée, c.à.d. charges d'exploitation et investissements, 5 milliards de francs par an sont à disposition.**

La sécurité a un coût. Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* est prêt à donner les moyens nécessaires pour équiper l'armée afin qu'elle soit apte à combattre les dangers modernes. La disponibilité opérationnelle de l'armée doit être augmentée : les soldats ont besoin d'un nombre suffisant de véhicules en bon état et l'espace aérien doit être protégé sans arrêt. L'approvisionnement d'une armée moderne doit être soumis à une stratégie claire et à une planification à long terme ; il ne doit pas devenir l'otage des fluctuations politiques.

L'armée doit être développée à un niveau technologique raisonnable, de telle façon que ce qui est nécessaire du point de vue de la sécurité politique, concorde avec ce qui est soutenable du point de vue financier. L'approvisionnement doit être placé en priorité et les conditions financières doivent être prises en compte.

Les formations d'engagement et d'application (formation) doivent être entièrement équipées de matériel moderne et adéquat. L'équipement doit convenir pour des interventions intenses. Alors seulement, l'armée sera en mesure de mettre à disposition, pour la défense du pays, des formations équipées de manière appropriée pour supporter les autorités civiles sur le territoire suisse (ou dans le cas de catastrophes à proximité de la frontière), tout comme pour la promotion de la paix sous l'égide de l'ONU.

### 4.3 Remplacement partiel de la flotte de Tiger / police aérienne

**Exigence 4 :** Pour la protection de l'espace aérien et le service de police aérienne le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* revendique une force aérienne moderne qui réponde aux menaces aériennes potentielles

L'achat rapide d'avions modernes de combat afin de remplacer partiellement les vieux Tiger est nécessaire. Contrairement à d'autres moyens lourds de l'armée, l'avion de combat est aussi utilisé en temps de paix et sert au service de la police aérienne. Les avions de combat protègent le trafic aérien et surveillent les conférences internationales se déroulant sur notre territoire. L'espace aérien au-dessus de la Suisse représente la plus importante densité du trafic en Europe. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire d'avoir suffisamment d'avions de combat pour assurer une constante surveillance. Entre l'évaluation et la mise en application opérationnelle des avions de combats s'écoulent environ 15 ans. Dès lors, il est nécessaire selon le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* que les forces aériennes suisses soient modernisées.

### 4.4 Effectif réglementaire suffisant

**Exigence 5 :** L'effectif réglementaire de l'armée de milice doit au moins comprendre 100'000 hommes

L'armée doit disposer de suffisamment de ressources humaines et matérielles car les engagements d'appui en faveur de la population civile sont très exigeants, notamment dans la durée et l'intensité de l'engagement.

L'orientation et les priorités de l'armée doivent être adaptées aux menaces futures. La mécanisation/mobilité doit être augmentée et la capacité de défense contre des attaques terroristes et des cybers attaques doit être améliorée.

Pour remplir ses missions, l'armée a besoin de :

- Unités de combat terrestres (infanterie mécanisée, blindés et artillerie)
- Moyens pour mener les combats aériens et les transports aériens
- Troupes territoriales
- Troupes pour des opérations de maintien de la paix
- Formations pour la guerre électronique (GE)
- Service de renseignement efficace

Ainsi qu'un équipement adéquat comprenant des outils de commandement, de logistique et de sécurité.

Concernant l'effectif adéquat de l'armée de milice, un nombre d'au moins 100'000 hommes est exigé. Les formations d'application qui alimentent les unités opératives ne sont pas incluses dans ce nombre.

### 4.5 Industrie d'armement

**Exigence 6 :** Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* revendique une base industrielle domestique performante pour l'équipement militaire.

Malgré une grande dépendance envers l'étranger, la Suisse a besoin, pour sa politique de défense, d'une industrie d'armement nationale forte. La base industrielle nationale doit fournir des prestations compétitives pour l'armée. Face au petit marché domestique, les opportunités d'exportation sont décisives pour les produits d'armements. Des conditions cadres appropriées doivent permettre aux

entreprises du secteur de l'armement de se développer sur le marché international et également de pouvoir adapter leurs compétences stratégiques de manière dynamique.

En ce qui concerne l'armement et l'instruction, un niveau de technologie comparable aux autres pays européens doit être visé. Des bases de références correspondantes permettent d'assurer que l'armée suisse puisse tenir tête face à des forces armées modernes aussi bien technologiquement qu'en termes de capacités.

L'industrie d'exportation suisse ne doit pas être désavantagée par rapport à la concurrence européenne. La loi sur le matériel de guerre, ou plutôt, l'ordonnance sur le matériel de guerre sont adaptées.

**Exigence 7 : Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* revendique que les délais d'appel de matériel d'armements urgents soient réduits et rendus plus efficaces.**

Les projets d'armement doivent être planifiés en fonction de la stratégie de la politique de défense et des contrats de l'armée. Le processus d'achat doit s'effectuer en avance, ainsi que de manière transparente et compréhensible. Des solutions « spéciales » pour la Suisse sont à éviter. Au contraire, des technologies disponibles et des standards doivent être favorisés. L'industrie suisse doit s'efforcer de garder son savoir-faire à travers des affaires compensatoires et se préparer à une éventuelle autonomie, si nécessaire.

Lors de la planification et de la préparation des achats de matériels d'armement, il faut s'assurer qu'il y ait toujours suffisamment de projets d'acquisition développés dans le pipeline afin d'éviter que des contrats d'équipement de l'armée soient instrumentalisés par des intérêts politiques divergents au parlement, et qu'il en résulte un blocage général.